

Convocation du Conseil municipal

M. M. les Conseillers municipaux se réuniront à la Mairie, à 8 heures du matin, le Dimanche 4 Mai 1902.

Ouverture de la session ordinaire.

1. Projet d'appropriation du terrain St-Paul et de l'École publique de filles à Rezé.
2. Cession de terrain par voie d'alignement
3. Reclames de familles.
4. Affaires diverses.

Rezé, le 28 Avril 1902.

Le Maire,
L. Fauvel

Session ordinaire de Mai (Ouverture)

Séance du 4 Mai 1902.

L'Année a commencé par le quart de mai, à huit heures du matin.

Le Conseil municipal de la Commune de Rezé, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Sauvestre, Maire, pour la session ordinaire de Mai.

Présents: M. M. Sauvestre, Lozon, Betard, Lemerle, Bahaud, Geigeau, Feneau, Rambaud, Driane, Gaudron, Malvez, Falton, Hervé, Rabennec, Pabry, Biquet, Laitret, Liberté, Lempert et Roiné.
Absents: M. M. Duillard et Héron, valablement excusés.

Conformément à l'article 53 de la Loi du 5 Avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, M. Driane

ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
designé pour remplir ces fonctions, qui il a
acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est
lu et adopté sans observation.

Situation financière et Budgétaire de la Commune

Le Président honore l'assemblée du tableau
des emprunts contractés par la commune, le
montant, le service et le nombre de centimes
prélevés sur le budget. Il constate qu'un nouveau
est nécessaire pour les travaux urgents, entre
autres, notamment au cimetière Saint Paul et
de l'école des filles au bourg de Reze, &c.

Le Conseil municipal renvoie à la Commission
des travaux publics pour études et rapport
et à la Commission des finances pour voies
et moyens.

Cession d'un terrain par voie d'alignement Demande de M. J. Signaud.

Le Conseil municipal

Au l'alignement donné à M. J. Signaud
propriétaire à La Roche, et honorant sa propriété
en vertu du plan approuvé du chemin N° 12
de La Roche.

Que par suite sa pétitionnaire prendra
à la voie publique une superficie de 10 mètres
carrés dont le prix parait être valablement fixé
à 1^{er} le mètre carré. D'où il résulte que la somme
à payer à la commune est de 100^{fr}.

M. J. Signaud le 5. Avril 1884.

Déclare faire abandon à M. J. Signaud
de l'excédent du chemin vicinal n° 12 et
renonce à sa propriété survenue des conditions énoncées
à l'arrêté d'alignement et demande à M. le Maire
l'autorisation de céder à qui il veut.

Cimetière. Arrête de M. le Maire approuvant le règlement et les tarifs.

Le Maire expose l'arrêté approuvant
le tarif et le règlement des sépultures et
communiqué au Conseil le résultat des démarches
faites au lieu des propriétaires du terrain pour obtenir
l'autorisation de l'Etat.

Pour délibérer le Conseil attendra le résultat de la

Ex

Doc

Co

Co

cession des lieux, propriétaires qui jusqu'à ce jour n'ont pas eu de répartition à M. Dalbaindeau, est perdue.

Ertemoult. Demande d'acquisition par M. Liberton Jean, d'un petit terrain, situé entre les rues Cabasse et Darbas.

Le conseil municipal après examen du plan et vu la petition, d'un grand nombre de habitants, opposés à la cession.

Reçoit la demande Liberton et décide que le terrain dont il s'agit sera réservé pour place.

Doutiens de famille.

Le conseil municipal, vu les demandes en qualité de soutiens de famille pour armée active et réserviste.

Donne les avis ci-après pour

- Babonneau Joseph. Marie. classe 1900 - favorable
- Denis, tympé Jean. Baptiste. classe 1900 - favorable
- Chatellier. Urbain. Henri. classe 1899 favorable
- Lempereur François. Marie. classe 1900 favorable
- Lubin Christoph. Joseph. Réserviste. favorable

Chemins

D'accès à la Loire. Demande des habitants. Doute. Le conseil municipal, après communication de la petition des habitants, propriétaires et locataires, nageant le chemin de grande Can No 85 entre la route et la Seine. Le demandant accède à la Loire au moyen de deux petits chemins, d'accès pour cause d'utilité publique.

Remvoie à la Commission des Travaux publics pour examen des suites à donner.

Conseil de fabrique de la paroisse St. Paul. Libération à l'occasion de la nouvelle eau qui puit.

Le Président comme lecture à la délibération du conseil de fabrique signalant l'insalubrité de l'eau qui puit communément à l'école de filles et le presbytère de St. Paul, constatée par l'analyse de M. Lécuyer, chimiste, et demandant qu'un nouveau puit, soit creusé dans l'endroit de la propriété indiquée par un homme habile et expérimenté.

Le conseil municipal, après examen de l'analyse faite par M. Lécuyer, il

résulte que l'eau qui suit ne peut être affectée aux usages alimentaires.

Il est d'avis qu'il y a lieu à procéder au nettoyage complet et au creusement intérieur au ciment gris qui du rocher - Le tout à frais communs.

Dans le cas où la fabrique voudrait faire creuser un nouveau puits sur la propriété, cette risation pleine et entière est accordée sans frais pour la commune.

Comptes et Budgets Des Fabriques.

Le Conseil municipal comme acte de la communication, mais fait ses réserves en ce qui concerne le Budget de la fabrique de St. Paul.

Foire à St. Etienne-de-Mont-Luc. Substitution de date.

Le Conseil ne fait aucune objection au transport demandé par la Commune de St. Etienne de Mont-Luc de la foire du St. Vosmand au 2^e jeudi du même mois.

Rue du Châtelet à Crémant.

Le plan de la rue du Châtelet avec la modification à l'encre bleue sera soumis à une enquête.

En fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Allaire (Lyon) (M. de Baudouin) (M. Chéron)
vallon (M. de Baudouin) (M. de Baudouin)
L. Blanchard (M. de Baudouin) (M. de Baudouin)
E. Fougère (M. de Baudouin) (M. de Baudouin)
J. Gauchet (M. de Baudouin) (M. de Baudouin)
G. Guibert (M. de Baudouin) (M. de Baudouin)
L. Hauguel

Consociation du Conseil municipal

Session ordinaire de Mai (suite)

M. L. les Conseillers municipaux se réuniront à la mairie, à 8 heures, le dimanche 30. Mai courant.

Objet de la séance:
Comptes et Budget - Service social - Action de famille.

Reze, le 25 Mai 1902

L. Hauguel
G. Hauguel